



CHALLENGE Rally5

Règlement

A l'occasion de la 21ème édition du Rallye du Beaufortain, le Club Auto Sport du Beaufortain organise de nouveau le "Challenge Rally5".

1. Eligibilité

Tout concurrent prenant le départ du rallye avec une voiture de la classe Rally5 sera automatiquement éligible au Challenge Rally5.

Aucune inscription supplémentaire n'est nécessaire.

2. Publicité

En cas de sponsor titre du Challenge, l'organisateur se réserve le droit de demander aux concurrents éligibles au Challenge d'apposer un autocollant sur la voiture.

3. Classement

Le classement du Challenge sera basé sur le classement final du rallye, comprenant toutes les spéciales, les pénalités et/ou temps forfaitaires le cas échéant.

4. Remise des prix

La remise des prix du Challenge aura lieu lors de la remise des prix du rallye, le samedi 2 mai à 20h sous la halle de Beaufort.

Les 3 premiers équipages du classement seront récompensés par une prime par chèque :

- 1er : 300€
- 2ème : 200€
- 3ème : 100€

Un tirage au sort sera effectué parmi les équipages classés, hors podium :

- Si plus de 10 partants : 1 équipage tiré au sort pour 1 lot
- Si plus de 15 partants : 2 équipages tirés au sort pour 1 lot chacun

Les primes sont cumulables avec les primes du classement de la classe Rally5.

Les équipages absents à la remise des prix en perdront le bénéfice.